Ferrailles Métaux Non-Ferreux Textiles Papiers Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux Plastiques Pneus

Rapport Annuel

2005

Bureau International de la Récupération et du Recyclage

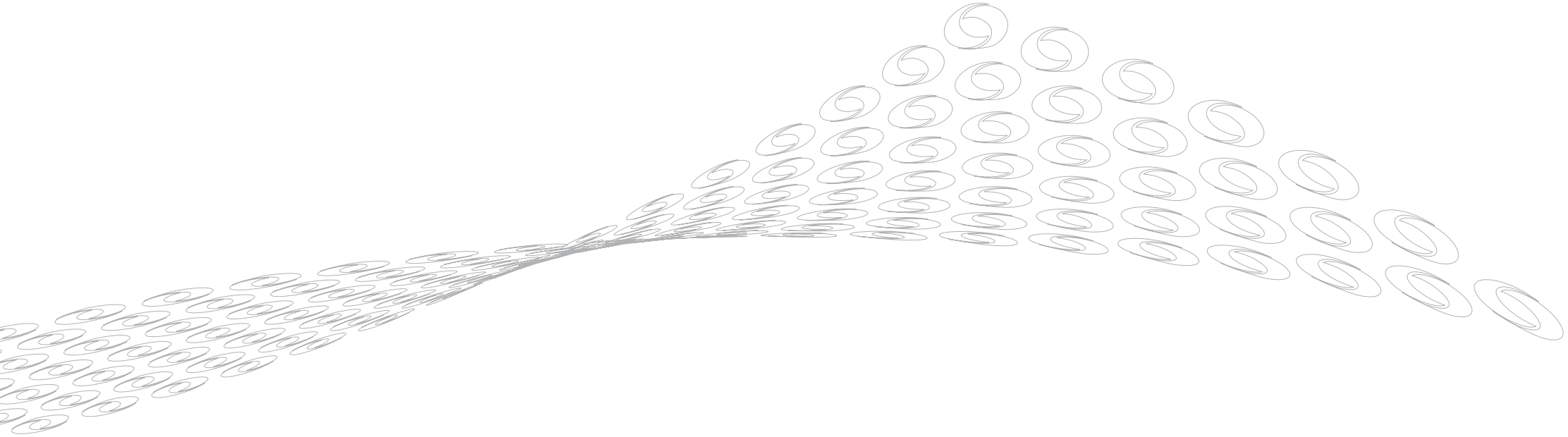

SOMMAIRE

La parole est au Président 4

Rapport du Directeur Général 6

Divisions et Comités

Ferrailles 8

Non-Ferreux 10

Textiles 12

Papiers 14

Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux 16

Plastiques 18

Pneus 20

Conseil International de l'Environnement 22

Comités Spéciaux

Congrès 24

Communication 26

Affiliations 28

Orateurs à la tribune du BIR en 2005 30

Liste des fédérations membres du BIR 34

Calendrier des prochains congrès du BIR 36

Fernando Duranti

Président du BIR

La parole est au Président

Lors de notre Congrès de Barcelone, en mai 2005, le Comité des nominations me fit l'honneur de me désigner Président pour un second mandat. Je souhaiterais donc remercier toutes les personnes qui acceptèrent et appuyèrent une nouvelle fois ma nomination à un poste aussi important que celui de Président de votre association mondiale.

Cette année est donc la troisième à cette fonction et je souhaiterais vous remercier tous pour l'immense soutien que vous avez apporté à notre association tout au long de mon premier mandat. 2005 fut une année mémorable pour notre organisation et j'espère sincèrement qu'à l'avenir nous continuerons à vivre des périodes aussi enrichissantes pour notre profession.

J'adresse des remerciements tous particuliers à mes collègues du Comité exécutif, à tous les membres du Conseil d'administration, à notre Directeur Général et, bien sûr, à tout le secrétariat de Bruxelles pour son engagement et son travail efficace. Nous possédons maintenant une solide équipe de personnes qui unissent leurs efforts en faveur du BIR, en permettant à nos membres de recevoir les informations les plus actualisées sur les dernières évolutions dans notre secteur.

Je voudrais brièvement vous faire part des objectifs assez ambitieux de mon second mandat, que je m'efforcerai bien entendu d'atteindre avec l'aide de ceux qui travaillent en étroite collaboration avec moi depuis que j'exerce cette fonction. Je vais devoir compter sur le soutien et la patience de chacun pour que nous puissions partager ensemble la satisfaction d'avoir atteint les objectifs de notre association.

Mon premier objectif concerne le « Young Traders Group » (YTG), un groupe bien organisé, composé de jeunes « entrepreneurs» talentueux qui partagent d'excellentes idées. Je souhaite renforcer le rôle de ce groupe pour qu'il vienne avec de nouveaux projets et s'implique davantage dans notre association. Il faudra entre autres rendre l'adhésion au « YTG » très attrayante pour les jeunes récupérateurs – recycleurs du monde entier. Il faut savoir qu'un « Young Trader » siège à chaque bureau des divisions et à chaque comité, ce qui permet à ces jeunes de connaître le travail réalisé par le BIR tout en leur donnant la possibilité de proposer des idées et des nouveaux projets. Il ne faudra pas simplement leur proposer de siéger à nos comités mais leur donner également plus de responsabilités et des postes intéressants au sein de notre organisation.

Je souhaite aussi développer les contacts entre nos différentes associations nationales affiliées afin qu'elles puissent mieux se connaître et en savoir plus sur le travail de chacune dans leurs pays respectifs. Il faudrait également qu'elles échangent des informations sur leurs activités et sur les grandes tendances du métier dans les différents pays. Mon intention sera de convaincre des associations non membres, en Amérique du Sud par exemple, de rejoindre le BIR afin qu'elles puissent développer plus efficacement le recyclage dans leur pays.

Vous vous rappellerez que l'initiative du « International Trade Council » (ITC – Conseil du commerce international) suscita un vif intérêt lors de notre Congrès de Printemps de Barcelone. Ce projet proposait la mise en place d'un nouveau comité chargé de contrôler et d'échanger entre les membres des informations sur des questions d'ordre commercial, sans rapport avec l'environnement, telles que les droits de douane, les quotas, etc, et qui pourraient influencer ou entraver les échanges internationaux de matériaux recyclables. L'objectif principal était de rassembler dans chaque domaine des informations fournies par les membres et de les comparer au sein du nouveau ITC pour une éventuelle intervention du BIR soit auprès des autorités nationales, soit auprès d'une organisation supranationale. Ce projet n'a pas encore vu le jour mais il reste d'actualité et j'espère pouvoir relancer cette idée lors de notre prochain congrès.

Les Divisions du BIR constituent la force vitale de notre association et des différents groupes professionnels qui la composent. Comme vous pourrez le lire dans les rapports techniques joints à ce document, 2005 fut une année mémorable pour quasiment tous nos matériaux. De plus, la Division Ferrailles changea de direction suite à une nouvelle nomination peu de temps avant le Congrès de Printemps, à Barcelone. Nous nous attendions à une forte reprise sur le marché des plastiques en raison du lancement d'opérations sur les contrats à terme à la Bourse des métaux de Londres mais l'initiative n'a pas répondu à nos attentes. Nous devrons donc être patients et attendre encore quelques mois avant de pouvoir constater un changement intéressant sur ce marché. Nous avons également étudié la proposition d'élever le Comité des Plastiques du BIR au rang de Division, notamment en raison des répercussions des directives VHU (Véhicules hors d'usage) et DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) sur la récupération et le recyclage des plastiques. Les membres du Comité se sont donc penchés sur une réorganisation progressive de leur groupe en vue de préparer la création de cette Division.

D'autres initiatives semblables furent proposées dans d'autres comités et vous serez tenus informés des derniers développements. Le Comité des Nouveaux Projets du BIR est constamment à l'affût d'idées créatives. Sa dernière proposition concerne l'attribution d'un prix à des candidats proposés par les fédérations nationales du BIR et sélectionnés par notre organisation. Ce prix, qui pourrait être remis tous les quatre ans par exemple, permettrait une meilleure promotion du BIR dans le secteur du recyclage.

Vous le savez, les Congrès qui eurent lieu à Barcelone, en mai dernier, et à Milan, en octobre, remportèrent un succès considérable. Je ne veux pas anticiper les réflexions du Président de notre Comité des Congrès mais je peux déjà affirmer que ces deux événements furent une immense réussite, en raison notamment du choix des villes retenues et du temps magnifique dont on bénéficia. Nous avons prévu des programmes exceptionnels pour nos Congrès de 2006 qui se tiendront à Pékin, en Chine, et à Bruxelles, en Belgique, et pour lesquels nous prévoyons de nombreux participants.

A cet égard je voudrais rappeler que, même s'il a son siège en Europe, le BIR est une organisation mondiale. Cela ne relève toutefois pas le BIR de son obligation de conseiller ses membres européens sur tout ce qui concerne la législation en vigueur notamment en matière d'environnement. Même si ces sujets ne sont pas directement traités par le BIR mais par trois associations européennes filles : EUROMETREC pour le secteur des métaux non-ferreux, EFR pour les ferrailles et ERPA pour les papiers et cartons de récupération. Toutes les trois implantées à Bruxelles. Ces trois associations qui regroupent les associations nationales des 25 pays de l'UE, suivent toutes les questions d'ordre législatif et environnemental et sont en contact étroit avec la Commission européenne afin d'informer les affiliés européens des problèmes que peuvent rencontrer sur les différents secteurs de notre industrie.

Notre campagne de « sponsoring » fut lancée avec succès lors du Congrès de Barcelone, alors que jusqu'ici, le « sponsoring » n'avait été proposé que pour un nombre limité d'évènements. A Milan, nous avons accueilli de nombreux sponsors et obtenu d'excellentes contributions. Pour notre Congrès de Pékin, nous prévoyons un soutien encore plus important et des retombées très positives, tant pour l'ensemble de nos affiliés que pour les sponsors.

Nous luttons chaque jour pour faire admettre l'importance des matières recyclables, qui sont notre «pain quotidien» et dont toutes les industries ont aujourd'hui besoin. Nous devons malgré tout faire face aux difficultés rencontrées par l'ensemble de notre secteur par ce que les autorités gouvernementales de nombreux pays ne reconnaissent pas les nombreux bénéfices que notre industrie apporte à l'environnement. Au contraire, elles nous pénalisent en considérant les produits de nos activités comme des déchets et en affirmant qu'elles doivent donc être règlementées en tant que telles, avec toutes les conséquences négatives que cela implique pour l'industrie. Nous devons les convaincre que ce sont des matières premières particulières qui sont transformées en de nouveaux produits après avoir été soumises à des procédés de transformation et de régénération, le plus souvent. Leur forme peut varier mais leur composition ou leurs caractéristiques restent identiques. Et ce procédé peut être répété indéfiniment. Alors comment peut-on considérer nos produits comme des déchets ?

En conclusion, j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer très bientôt à l'occasion de nos Congrès de Pékin et Bruxelles. Je souhaite très sincèrement que des opportunités d'affaires s'offriront à vos entreprises au cours de ces manifestations et que celles-ci se révèleront suffisamment profitables et motivantes pour vous convaincre de l'importance d'adhérer à notre association.

Francis Veys

Directeur General
du BIR

Rapport du Directeur Général

Après une année 2004 déjà qualifiée d'exceptionnelle par la plupart de nos adhérents, 2005 a confirmé l'importance vitale de nos produits pour l'approvisionnement de l'industrie mondiale.

Au même titre que les matières primaires, ferrailles, mitrailles non-ferreuses, papiers et cartons de récupération, sans oublier les plastiques, toutes nos « commodities » - à l'exception des textiles – ont ainsi fait l'objet d'une demande effrénée de la part des sidérurgistes, affineurs, papetiers, régénérateurs de plastiques du monde entier. Les récupérateurs et recycleurs ont eu fort à faire pour répondre à cette demande gigantesque en provenance de toutes les parties du monde et tout particulièrement des nouveaux pays émergents qui depuis trois ou quatre ans se sont lancés dans de formidables programmes de développement industriel.

Après les nouveaux pays de l'Union Européenne, après la Chine, l'Inde et le Brésil seront les principaux artisans de ces bouleversements structurels que les anciens pays industrialisés se voient imposer bien malgré eux.

Ces deux dernières années, l'industrialisation de la Chine s'accompagne d'une véritable explosion de ses besoins en métaux, en énergie et en denrées de base, agricoles ou industrielles. Pour construire routes, ponts, ports, villes et usines, la Chine a besoin de bois, de béton, d'acier, d'aluminium, de nickel, de zinc et d'autres métaux encore.

Dans une économie mondiale que l'on disait inexorablement vouée à un basculement vers l'immatériel la Chine rappelle que l'activité humaine repose encore, d'abord et avant tout, sur la matière. Ce retour au réel est une belle revanche pour la « vieille économie ». Cette situation a contribué à l'augmentation de la collecte et de la transformation de nos recyclables ainsi que de leurs échanges commerciaux de plus en plus globaux.

Ces transferts à l'échelle planétaire se sont réalisés malgré des règlementations de plus en plus sévères en matière de gestion et de mouvement des recyclables et malgré l'attitude protectionniste de plusieurs gouvernements. Cette évolution démontre que le secteur de la récupération et du recyclage a mûri et qu'il s'est donné une structure internationale efficace qui permet l'approvisionnement, au prix du marché, des transformateurs et producteurs du monde entier. Ces producteurs sont d'ailleurs souvent ceux que nous approvisionnions il y a peu, non loin de nos chantiers, mais qui tantôt se sont délocalisés, tantôt ont rejoint un autre groupe commercial, globalisation oblige.

En tant que fédération mondiale du recyclage, le BIR qui a aujourd'hui des membres dans plus de 60 pays a toujours pour objectifs principaux la promotion du recyclage, le commerce libre et équitable et l'utilisation environnementalement saine de ces matières qui sont de moins en moins « secondaires » pour ceux qui en ont besoin. Le BIR a dès lors continué à défendre les intérêts économiques de ses adhérents auprès des instances internationales chargées de règlementer le marché des produits et des recyclables en participant activement aux réunions des Nations-Unies, de l'OCDE ou de l'UE.

Le BIR a aidé toutes ses fédérations membres et ses sociétés commerciales à résoudre les problèmes rencontrés dans le cadre de leurs activités que ce soit en Chine, en Inde, en Afrique du Sud, ou Venezuela, aux Etats-Unis, en Russie, en Ukraine ou en Europe. Ces initiatives ont sans aucun doute attiré les nouveaux adhérents que nous avons accueillis ne 2005. Car le nombre de ceux-ci a continué à augmenter malgré la disparition de certaines filières et la concentration de plus en plus grande du secteur. Les participations records à nos congrès semestriels à Barcelone au mois de mai puis à Milan, en octobre ont confirmé la confiance de nos membres à l'égard de notre organisation mondiale et le besoin qu'ont nos affiliés de se retrouver deux fois par an pour mieux comprendre les nouveaux enjeux de la profession et se doter d'une stratégie commerciale.

Tout au long de l'année, le secrétariat général de Bruxelles leur donne un maximum d'informations sur un site internet www.bir.org de plus en plus visité. Pour améliorer ses services, notre bureau continuera à s'adjoindre de nouveaux collaborateurs et des consultants extérieurs afin de satisfaire les exigences de ses membres.

Avec deux destinations idéales, Pékin, pour les raisons évoquées ci-dessus, et Bruxelles pour sa situation et sa facilité d'accès, le BIR a toutes les raisons de croire que l'année 2006 sera à nouveau un grand cru.

C'est en tous les cas « tout le mal » que je souhaite à nos affiliés…

Colin D. Iles

Président de la
Division Ferrailles

Division Ferrailles

La production mondiale d'acier a atteint un nouveau record en 2005. L'année se révéla toutefois plus mitigée en termes de prix des ferrailles. Le marché fut soumis à d'importantes fluctuations, et ce n'est pas une première : aux Etats-Unis, par exemple, le prix des ferrailles d'acier lourdes HMS 1 connut son apogée au tout début 2005, avec un prix de 250 USD la tonne brute, pour finalement retomber en milieu d'année et atteindre 120 USD la tonne. Une remontée des prix à la fin de l'été fut suivie d'une légère baisse, pour afficher un prix de 220 USD environ en fin d'année. En Europe, la situation fut assez semblable, sauf que la reprise d'août/septembre mena les prix FOB de Rotterdam au-dessus de leurs niveaux au début de l'année.

Le secteur des ferrailles se maintint à un niveau favorable tout au long de l'année 2005. Même lors de la forte baisse des prix, il fut admis que les fondamentaux du marché relanceraient certainement les prix à court ou moyen terme. En particulier, il paraissait clair que la fermeté de la production d'acier soutiendrait la demande mondiale de ferrailles, dans la mesure où les matières premières concurrentes (telles que le minerai de fer) avaient été soumises à une très forte augmentation de prix l'année précédente.

Malgré ces perspectives globalement favorables, un certain nombre d'inquiétudes continuent à peser sur le secteur des ferrailles. Il s'agit notamment du coût de l'énergie et de son impact sur les marges, ainsi que la faiblesse de la demande en provenance de quelques-uns des principaux clients industriels. La surproduction d'acier en Chine est également une menace potentielle pour le marché mondial ; si le géant asiatique devenait le premier exportateur d'acier, cela pourrait avoir des conséquences évidentes sur l'ensemble de la production d'acier mondiale (et donc sur les niveaux de consommation de ferrailles).

La production d'acier chinoise a en réalité doublé en l'espace de quatre ans, avec une augmentation de 35 % de la capacité domestique sur la seule année 2004, pour atteindre 419 millions de tonnes. Les autorités du pays ont annoncé leur volonté d'atteindre une capacité de production sidérurgique annuelle de 400 millions de tonnes maximum au cours de la dernière année de leur plan quinquennal qui a démarré en 2006 ; leur objectif est d'éliminer quelque 55 millions de tonnes de production annuelle d'ici 2010. La réussite ou l'échec de ces objectifs aura des implications immédiates pour le marché mondial de l'acier et des ferrailles.

L'offre de rachat, par Mittal, premier aciériste mondial, de son plus proche rival en termes de production d'acier, Arcelor, a accéléré la tendance de consolidation que l'on constate dans le monde, ce qui aura sans aucun doute un impact sur le prix et la qualité des ferrailles. Le rythme

de cette consolidation est particulièrement soutenu au sein de l'Union européenne, où cinq producteurs d'acier représentent plus des deux-tiers de la production totale des 15 Etats membres. Cette tendance se retrouve également dans le secteur des ferrailles de l'Europe des 15, où les cinq principaux opérateurs représentent 50 % du marché.

Lors de la réunion de notre division à Barcelone, en mai dernier, l'orateur invité Josep Giné, du sidérurgiste espagnol CELSA, fit remarquer avec pertinence que la Chine dépendait fortement de sa filière de production d'acier à oxygène et qu'une augmentation de la récupération des ferrailles sur le territoire chinois suffirait probablement à permettre une reprise de la production chinoise d'acier électrique. En conséquence, indiqua-t-il les importations de ferrailles par la Chine ne devraient pas trop augmenter au cours des cinq prochaines années. Il suggéra également que la pénurie d'énergie que connaissent la Chine et l'Inde pouvait entraîner un ralentissement de la production d'acier électrique dans le monde.

Par contre, tandis que la Chine s'est fixé comme objectif de plafonner sa capacité de production, l'Inde va dans une autre direction. Avec une consommation d'acier annuelle inférieure à 40 millions de tonnes, cette économie qui est en plein développement prévoit d'atteindre une production annuelle de 60 millions de tonnes d'ici 2011/12 et de 100 millions de tonnes d'ici 2020. Il fut intéressant d'apprendre, lors de la table ronde de la Division, à Milan en octobre dernier, que l'Inde s'était substituée à la Turquie en tant que principal acheteur des ferrailles d'origine communautaire (UE), lors du premier semestre 2005. A l'occasion de cette même réunion, Antonio Gozzi, du Groupe Duferco, estima que l'Asie concentrerait d'ici 2010 quelque 60 % de la demande sidérurgique mondiale.

Comme nous l'avons souligné lors de la réunion de Barcelone, la stratégie thématique de la Commission européenne sur la prévention et le recyclage des déchets a insisté sur l'importance de clarifier « quand un déchet cesse d'être un déchet », et ce notamment, pour un nombre limité de flux de matières. Il est clair que l'industrie de la Ferraille doit impérativement sortir son produit fini de la définition de « déchet ». Le BIR emploiera tous les moyens possibles pour atteindre cet objectif vital.

En 2005, le Comité des Broyeurs du BIR, sous la direction de Jens Hempel-Hansen, a du traiter un certain nombre de dossiers épineux, concernant le contenu des résidus de broyage, les technologies d'après broyage, et les objectifs en matière de récupération et de recyclage des véhicules en fin de vie. Il faut s'attendre à ce que la volonté de nombreux pays d'interdire la mise en décharge des résidus de broyage ne réduise les volumes traités.

A court terme, 2006 semble s'inscrire dans la même perspective que 2005. Par conséquent, j'anticipe des fondamentaux solides, avec toutefois une certaine volatilité des prix à la fois au niveau mondial et dans certaines zones géographiques.

Pour conclure, je souhaiterais exprimer ma gratitude envers notre équipe de Bruxelles et mes collègues du Bureau de la Division des Ferrailles pour le soutien inconditionnel qu'ils m'ont apporté tout au long de l'année.

(source: Recycling International)

(source: Recycling International)

Marc Natan

Président de la
Division des Métaux
Non-Ferreux

Division des Métaux Non-Ferreux

Il est bien connu que la vie d'un analyste de marché est loin d'être un long fleuve tranquille. Au cours des derniers mois de 2005, alors que tout le monde se préparait à une rectification sévère des cours des métaux non-ferreux, le marché retrouva la vigueur dont il avait fait preuve pendant la plus grande partie de l'année précédente. Le cuivre franchit la barre des 4000 USD par tonne, le laiton se situant à quelques pas derrière lui ; l'aluminium afficha une progression, se réveillant progressivement de sa longue léthargie ; le zinc, quant à lui, récolta les bénéfices de fondamentaux favorables, tandis que le cours du plomb enregistra une forte hausse au cours des derniers mois de l'année 2005, après s'être inscrit à la baisse en milieu d'année.

Lors de notre rencontre de Barcelone, en mai dernier, il aurait été légitime que nous nous demandions si cette tendance favorable allait se prolonger. Finalement, ce rythme fut maintenu par la faiblesse des stocks mondiaux et par la hausse record de la demande de la part de certaines économies émergentes, notamment de Chine. Avant la tenue de notre table ronde de Milan en octobre dernier, les cours du cuivre et du zinc avaient respectivement affiché une hausse de plus de 30 % et 22 % depuis le début de l'année 2005, tandis que l'aluminium avait progressé de 5 % sur la même période. Fin 2005, de nombreux analystes prévoyaient que les cours des métaux non-ferreux conserveraient leur élan en 2006. Même si cette situation n'est pas improbable, il faut toujours garder à l'esprit que rien ne dure indéfiniment.

Dans tous les cas, nous pouvons affirmer que 2005 a été une année mémorable pour le secteur des métaux non-ferreux.

L'impact de la Chine sur ce marché continuera à être prédominant. Entre les mois de juillet et septembre 2005, l'économie chinoise afficha une croissance de plus de 9 % pour un neuvième trimestre consécutif, une performance extraordinaire qui eut une incidence majeure sur le marché mondial des métaux non-ferreux, comme nous pûmes le constater. Les consommateurs européens de mitrailles non-ferreuses se sont maintes fois battus pour obtenir des prix équivalents à ceux payés par leurs homologues asiatiques. Ils affirment que les fournisseurs de mitrailles devraient veiller aux intérêts des consommateurs nationaux et locaux. Il ne serait en effet pas raisonnable de notre part de ne pas prêter attention à leurs préoccupations. Toutefois, nous devons continuer à les convaincre que l'industrie de la récupération et du recyclage des métaux non-ferreux doit acheter et vendre ses produits sur le marché mondial à des prix réalistes.

Je n'utilise pas le mot «produit» à la légère. L'industrie du recyclage affirme depuis longtemps que, grâce à une expertise professionnelle basée sur de nombreuses années d'expérience et à un investissement important dans les nouvelles techniques, les «déchets» peuvent être transformés en produits de valeur qui répondent aux besoins de tous les consommateurs de matières premières dans le monde. Après plusieurs années d'efforts, cet argument semble recevoir le respect qu'il mérite. En effet, dans sa stratégie thématique longtemps attendue sur la prévention et le recyclage des déchets, publiée fin 2005, la Commission européenne reconnaît que la définition actuelle des déchets « ne fixe pas de frontières claires quant au moment où l'on peut déclarer qu'un déchet a été correctement transformé pour être considéré comme un produit ». Cette stratégie vise à fixer des normes environnementales afin de déterminer dans quelles conditions certains matériaux recyclés « ne sont plus considérés comme des déchets mais comme des matières secondaires de première qualité ».

Cependant, à chaque bonne nouvelle qui se présente, le secteur des métaux non-ferreux doit relever un autre défi afin de garantir son équilibre et sa vitalité. En 2005, le secteur fut confronté à de nouveaux défis. Retenons notamment la règlementation européenne REACH et son impact potentiel sur l'industrie du recyclage, les nouvelles procédures d'enregistrement des opérateurs et exportateurs en Chine, aux Pays-Bas et en Italie, l'application d'une nouvelle directive européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), et la révision de la réglementation européenne sur les transports des déchets.

Dans ce contexte, la Division des Métaux Non-Ferreux du BIR et son organisation fille européenne, EUROMETREC, ont continué à jouer un rôle majeur dans la préservation des intérêts du secteur. En ce qui concerne le nouveau régime d'enregistrement des fournisseurs étrangers de matériaux recyclables par l'AQSIQ en Chine, les efforts concertés de nos organisations représentatives ont permis de simplifier cette procédure d'enregistrement pour des milliers d'exportateurs de mitrailles. En organisant son prochain Congrès de Printemps à Pékin, le BIR optimise ses réseaux et contacts d'affaires pour les entreprises de recyclage sur le marché le plus dynamique du monde.

Plus que jamais, le soutien que vous apportez au BIR et à ses fédérations membres demeure indispensable pour que l'industrie du recyclage profite de tout son potentiel.

L'année 2005 a surpris les professionnels de l'industrie des métaux, et 2006, pour laquelle on se posait de nombreuses questions, a enregistré un brillant début. Les métaux non-ferreux, et notamment le cuivre et le zinc, sont à leur apogée. Cela signifie t-il que nous allons assister à une série de records tout au cours de l'année ?

Les métaux non-ferreux demeurent d'excellents indicateurs de la santé de l'économie mondiale. Les marchés émergents sont de grands consommateurs de matières premières et ils affichent des indices de croissance qui ne montrent aucun signe de faiblesse. Pourtant, ces métaux non-ferreux seront toujours soumis à des risques d'instabilité et à des chutes de prix importantes. L'équilibre traditionnellement basé exclusivement sur l'offre et la demande a été rompu, peut-être pour une année seulement ou pour de nombreuses années encore. Nul ne le sait.

Les métaux non-ferreux plient comme le roseau mais ne rompent pas.

Frithjof Schepke

Président de la
Division Textiles

Division Textiles

Ce fut un changement bienvenu que de voir enfin, en 2005, une amélioration de la situation du secteur du recyclage des textiles. Toutefois, l'année dernière connut malgré tout son lot de pressions financières et d'incertitudes.

Nous dûmes notamment faire face à l'impact des taux de change fluctuants sur nos exportations – une activité cruciale pour notre profession – à des problèmes de paiement avec plusieurs de nos gros clients, à une augmentation substantielle des coûts de transport, et à la menace d'une augmentation massive des droits d'entrée imposés par certaines nations africaines. Nous dûmes même réfuter les allégations ridicules de certains médias, selon lesquels nos exportations entraînaient la suppression d'emplois dans certains pays importateurs, bien que de nombreuses études ont parfaitement démontré que le commerce international des textiles de récupération créait des emplois et permettait à de nombreux Africains en situation précaire de se vêtir à moindre coût. Rien qu'au Kenya, le commerce des vêtements d'occasion touche, directement ou indirectement, 5 millions de personnes en termes d'emploi et de génération de revenus. Etant donné que le taux de chômage du pays est d'environ 40 %, le bénéfice retiré par la population locale est parfaitement clair.

Parmi toutes les difficultés que nous avons dû supporter, il faut souligner avant tout la faible qualité des produits récupérés dans les conteneurs de collecte. Les estimations montrent que seulement 40 % des vêtements usagés collectés peuvent être réutilisés, tandis que 45 % doivent être recyclés et 15 % mis en décharge alors que ces frais d'élimination ne cessent d'augmenter. Ainsi, le secteur du recyclage des textiles se bat chaque jour pour générer des revenus suffisants par la vente des vieux vêtements réutilisables, afin de pouvoir couvrir les frais associés au traitement des 60 % restants. Les marges bénéficiaires sont dès lors devenues très aléatoires.

Cette proportion de textiles de mauvaise qualité dans les centres de collecte semble devoir augmenter à long terme, et ce en grande partie en raison de la déferlante de textiles neufs bon marché vendus par l'Asie dans les pays occidentaux. Il est donc clair aujourd'hui que ces problèmes ne sont pas uniquement temporaires, mais bien l'expression d'un changement structurel fondamental de notre secteur, qui met, à long terme, son avenir en danger.

Tout au long de l'année 2005, nous avons argumenté en faveur de la mise en place d'une juste rémunération pour le travail des recycleurs de textiles. A nos yeux, les choses sont parfaitement claires : pendant de nombreuses décennies, le secteur du recyclage des textiles a fourni un service environnemental gratuit, qui réclame aujourd'hui une rémunération afin de couvrir les coûts de fonctionnement d'une activité qui n'est plus viable commercialement sans autres contributions.

Les opérateurs européens membres du BIR ont exprimé leurs inquiétudes auprès de la DG Environnement de la Commission Européenne, mais n'ont jusqu'ici reçu que peu d'encouragements. Nous nous sommes également intéressés au projet OUVERTES. Lors de la réunion de notre division à Barcelone, au printemps dernier, les initiateurs de ce projet expliquèrent que l'objectif de cette initiative internationale était d'évaluer l'impact de la mise en place d'une contribution financière permettant de rémunérer les services fournis par les recycleurs de textiles. L'étude réalisée dans le cadre du projet OUVERTES nous permit d'apprendre qu'entre 10 et 20 % des entreprises européennes de recyclage de textiles avaient fermé leurs portes au cours de ces trois dernières années.

Les entreprises de notre secteur ne peuvent guère améliorer leurs bénéfices en augmentant les prix de vente de leurs produits finis. Lors de notre réunion d'automne à Milan, l'orateur invité Alessio Bertozzi, de la Unione Industriale Pratese italienne, souligna les résultats d'une étude qui indiquaient que les acheteurs de textiles recyclés ne souhaitaient pas payer davantage pour un produit recyclé, malgré les campagnes vantant les importantes économies que le recyclage permettait de réaliser en termes d'énergie et d'agents colorants.

En 2006, nous continuerons à promouvoir l'idée d'une contribution versée aux récupérateurs de textiles, afin de faire comprendre au public l'importance du service environnemental que nous offrons. Enfin, et surtout, nous aurons certainement à nous battre à l'avenir pour une modification de la législation environnementale internationale, et ce, tout particulièrement afin d'améliorer le libre échange de nos textiles usagés.

Dominique Maguin

Président de la
Division Papiers

Division Papiers

L'année 2005 se révéla de nouveau décevante en termes de progression des prix. Alors que certaines entreprises de recyclage, principalement dans le domaine des déchets métalliques non ferreux, profitèrent de niveaux de prix record, le secteur des papiers recyclés ne connut que des fluctuations d'amplitudes peu importantes. Cette évolution quasi inexistante des prix engendra une pression encore plus importante sur nos marges, puisque les principaux coûts continuèrent à augmenter, que ce soit en termes de main d'œuvre, d'énergie ou de transport. En Allemagne, par exemple, les coûts des transports par camion augmentèrent en moyenne de 5 à 10 % par trimestre ; l'augmentation exceptionnelle des prix du carburant menace donc le développement de notre gamme d'activités alors que nous connaissons pourtant une période de demande solide, à long terme, pour nos produits.

Contrairement à beaucoup d'autres secteurs, nous ne nous trouvons pas dans une situation qui nous permet de répercuter cette augmentation des coûts sur nos clients, qui s'efforcent déjà eux-mêmes de faire face à des coûts énergétiques en croissance continue. En outre, les usines cherchent aujourd'hui à imposer des normes de plus en plus strictes sur la qualité des matières premières.

L'orateur invité à notre table ronde de Milan était Philippe Chalmin, Professeur à l'Université Paris Dauphine et Président de CyclOpe, société d'étude sur le marché des matières premières. Selon lui, le papier est la « seule matière première à ne pas avoir bénéficié de la récente hausse des prix » ; il ajouta également qu'il existait toujours clairement une « surproduction en Europe et en Amérique du Nord ». Il prévoyait à l'avenir une mondialisation accrue du marché, ainsi qu'un développement international du secteur des papiers recyclés.

Le commerce mondial des papiers et cartons recyclés dépasse aujourd'hui 160 millions de tonnes par an. L'une des évolutions les plus marquantes de ces dernières années a été la modification des flux des papiers recyclés, avec l'Asie qui absorbe aujourd'hui une grande partie des exportations en provenance d'Europe et des Etats-Unis. La Chine à elle seule prévoyait d'importer plus de 16 millions de tonnes de papier recyclé l'année dernière.

En 2004, les exportations de papier recyclé en provenance de l'Europe augmentèrent massivement de 48 %, pour atteindre 4,9 millions de tonnes. Cette évolution démontre que le secteur européen du papier recyclé s'est rapidement tourné vers l'exportation de ses produits dans le monde entier. Notre secteur a également développé une expertise dans la gestion des différentes réglementations et procédures adoptées par les nations importatrices. La procédure réglementaire chinoise AQSIQ, par exemple, a été intégrée à nos processus quotidiens avec peu de difficultés.

L'Inde a également cherché à durcir les contrôles de ses importations. En septembre de l'année dernière, le ministre des Finances indien publia une circulaire imposant des pénalités renforcées aux sociétés exportant des substances et déchets interdits « sous le couvert de papier ou de carton recyclé ». Plus de 70 % des usines indiennes dépendent des fibres recyclées pour leur production de papier ; il est donc clair que ce pays continuera à importer de grands volumes de papiers et cartons de récupération. Les programmes de développement et les nouveaux projets annoncés en Inde pour la période 2005-2008 auront pour effet d'accroître de 500 000 tonnes par an les besoins du pays en papier recyclé.

Bien entendu, la croissance de la demande en matière de papier recyclé ne s'arrête pas à l'Asie. Luis Del Molino, directeur de l'association espagnole Repacar pour la récupération et le recyclage, souligna lors de la réunion de notre division à Barcelone, en mai dernier, que son pays comptait augmenter sa consommation de papier recyclé de 1,3 million de tonnes au cours des trois années à venir.

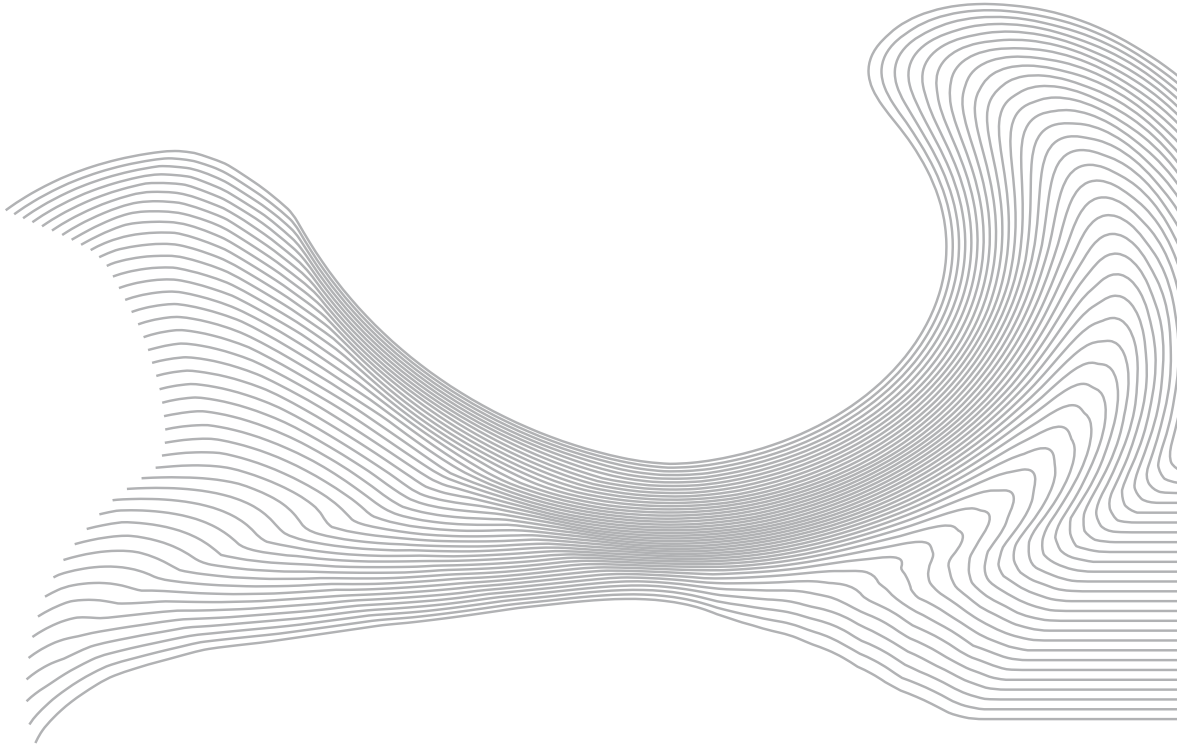

Le caractère international de notre activité fut également souligné par un autre intervenant lors de la réunion de Barcelone : Darren Pillai, Directeur général de Mama She's Waste Recyclers, en Afrique du Sud. Lors de la convention de Barcelone, il reçut la très convoitée Médaille d'or du BIR, en reconnaissance de son engagement social dans le recyclage du papier et d'autres matériaux. L'objectif de son organisation, qui emploie directement ou indirectement plus de 1 000 personnes, est d'améliorer la dignité des travailleurs, en les impliquant dans la révolution « verte », et de fournir à ces personnes une source de revenus.

Comme vous le savez certainement, le secteur du papier recyclé a toujours dû faire face à de nombreux obstacles, car ses produits, préparés par des professionnels, restent à tort qualifiés de « déchets ». Pourtant, pour conclure sur une note positive, de bonnes nouvelles nous sont parvenues dans ce domaine au mois de décembre, avec la publication de la stratégie thématique de la Commission Européenne sur la prévention et le recyclage des déchets. Celle-ci promet de revoir la question capitale du moment où un déchet cesse d'être un déchet. Espérons qu'il s'agira du premier pas, le premier mais néanmoins crucial, vers une reconnaissance du statut de nos produits.

Sandro Giuliani

Président du Comité des Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux

Comité des Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux

Après plusieurs années de forte croissance, la production mondiale d'acier inoxydable enregistra l'année dernière une baisse de 1 %. Après avoir augmenté de 7,5 % et de 3,6 % au premier et au deuxième trimestre, la production chuta de 8,2 % au troisième trimestre. Les trois derniers mois de l'année 2005 témoignèrent cependant d'une légère reprise, due à l'élimination des excédents générés en 2004 et début 2005, ainsi qu'à une augmentation inattendue des commandes. Il est donc raisonnable d'espérer que la production d'acier inoxydable et la demande en ferrailles reprendront leur croissance à long terme au premier semestre 2006.

Au cours de l'année 2005, le bond de 5 % de la production asiatique fut compensé par une baisse de la production en Europe et en Amérique. En raison de l'expansion de la Chine et de l'Inde, environ 50 % de la production mondiale est à présent basée en Asie et cette tendance se renforcera certainement au cours des années à venir.

Ce revirement dans la production mondiale d'acier inoxydable a bien entendu eu un impact majeur sur les flux de ferrailles. Michael Wright, de la société ELG Haniel, nous donna plus de détails sur cette tendance lors de notre table ronde, organisée l'année dernière à la Convention d'automne du BIR à Milan. Il fit ainsi remarquer que la production asiatique d'acier inoxydable brut avait augmentée, pour passer de moins de 6 millions de tonnes en 1995 à 12,4 millions de tonnes en 2004, atteignant ainsi 49,5 % de la production mondiale. Les usines chinoises produisent actuellement quelque 2,8 millions de tonnes d'acier inoxydable brut chaque année, mais ce chiffre devrait atteindre 8 millions de tonnes d'ici 2010 et dépasser 14 millions de tonnes d'ici 2015. Les besoins annuels en ferrailles d'acier inoxydable de la Chine risquent donc d'augmenter pendant cette période, pour passer de 900 000 tonnes à 4,5 millions de tonnes, soit 27 % du volume mondial disponible. Il en résulte que la Chine serait obligée d'importer 1,6 million de tonnes par an en 2015, soit 10 % de la disponibilité mondiale en ferrailles d'acier inoxydable.

L'analyste de réputation mondiale Heinz Pariser, propriétaire de la société allemande HHP Alloy Metals & Steel Market Research et Publications, confirma à Milan que, sans une augmentation de la production chinoise, le secteur de l'acier inoxydable aurait enregistré une baisse de 10 % en 2005. Après avoir affirmé que l'Asie représenterait les deux-tiers de la consommation d'acier inoxydable mondiale en 2015, M. Pariser insista toutefois sur les risques de substitution que cela impliquerait pour les types austénitiques et suggéra que ce processus ne pourrait être inversé.

Notre orateur invité à Barcelone, lors du Congrès de printemps 2005, nous offrit une plongée fascinante dans le monde de l'un des plus gros producteurs d'acier inoxydable, Acerinox SA. Juan Garcia confirma ainsi que sa société investissait actuellement dans un nouveau four à arc électrique, sur le site NAS aux Etats-Unis. Il souligna également l'importance du marché asiatique pour l'ensemble du marché de l'acier inoxydable.

En 2005, de nombreux métaux utilisés pour la production d'aciers alliés souffrirent d'abord de la faiblesse du marché de l'acier inoxydable, mais affichèrent par la suite une bonne reprise, avant même que les conditions du marché de l'acier inoxydable ne se soient vraiment améliorées. Le molybdène se révéla hautement volatile : les prix atteignirent tout d'abord leur apogée annuelle, en raison d'une forte demande pour ces types d'alliages; par la suite, cependant, les chiffres

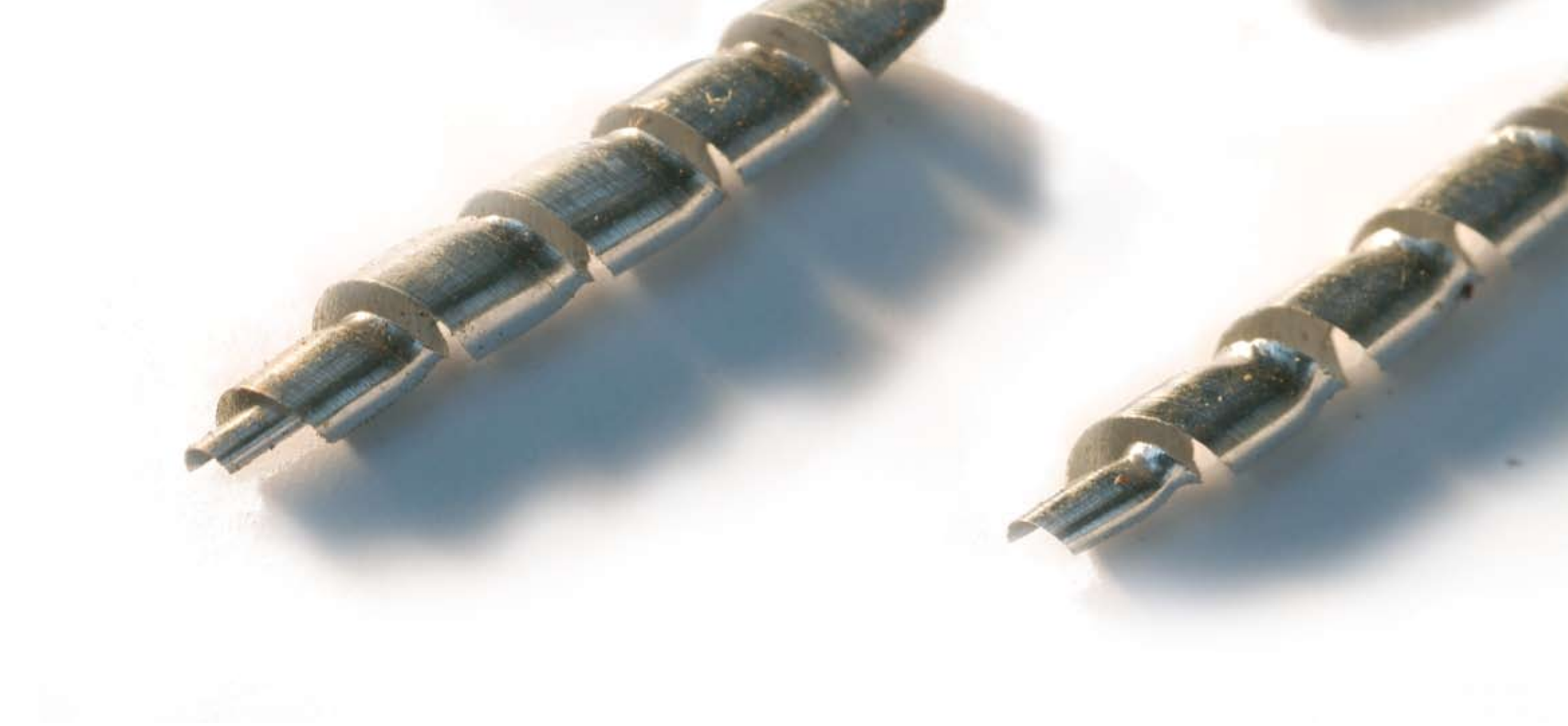

baissèrent suite à une demande croissante de minerais en provenance de la Chine. Le prix du titane, quant à lui, chuta d'abord mais connut une reprise rapide, alors que la demande pour l'acier rapide restait faible fin 2005. Les prix du vanadium, du tungstène et des métaux durs sont lentement redescendus de leurs niveaux record réalisés en début d'année, mais amorcent aujourd'hui une nouvelle tendance à la hausse.

L'année 2005 fut également caractérisée par les discussions visant à conférer le statut de division du BIR à notre Comité, sans encore toutefois déboucher sur un accord de la part des membres de notre Bureau.

L'année en cours sera marquée par notre Congrès de Printemps qui aura lieu en Chine, moteur actuel de la croissance économique mondiale. J'espère que les délégués présents à cet événement seront nombreux et que personne ne manquera nos prochaines analyses économiques sur l'impact de la Chine, et du reste de l'Asie, sur le marché mondial de l'acier inoxydable. Vous vous rendrez compte par vous-même de l'effervescence commerciale qui règne dans ce pays.

Mon mandat en tant que Président du Comité se terminera lors du Congrès de Pékin. J'aimerais remercier les membres de mon bureau pour leur soutien et leur confiance au cours de ces quatre dernières années. Je suis certain que le nouveau Président bénéficiera de ce même dévouement.

Peter Daalder

Président du
Comité des Plastiques

Comité des Plastiques

L'un des temps forts et surprenants de l'année 2005 fut la proposition faite par le Conseil d'Administration du BIR au Comité des Plastiques d'être élevé au rang de Division du BIR. Bien entendu, une telle promotion serait incroyablement bénéfique pour tous les membres du Comité et nous donnerait un pouvoir de lobbying plus important au sein des forums où sont débattus les thèmes qui nous tiennent à cœur. Toutefois avant d'y arriver et pour améliorer nos chances d'obtenir ce statut de division, nous avons besoin du soutien de nos membres et surtout des fédérations nationales de certains pays et d'une participation plus importante de la part des pays ayant une influence majeure dans le secteur mondial du recyclage des plastiques, par exemple la Chine et les Etats-Unis. Ce n'est malheureusement pas encore le cas aujourd'hui...

Les réunions que nous avons organisées l'année dernière, lors des Congrès du BIR à Barcelone et à Milan, nous apportèrent leur habituel lot d'informations. Nous fûmes, par exemple, informés de la demande croissante pour les déchets plastiques de la part de la Chine, qui est aujourd'hui le premier consommateur et importateur mondial de plastique, des problèmes de licence rencontrés par de nombreux importateurs indiens de déchets plastiques, de l'interdiction en Allemagne de la mise en décharge de recyclables et des contrats polyéthylène et polypropylène à la bourse des métaux de Londres (LME). Bien entendu, ces réunions nous donnèrent également l'opportunité d'estimer et de quantifier les dernières fluctuations de prix sur les différents marchés du monde entier.

Nous avons été tout particulièrement heureux d'accueillir le Dr. Mike Biddle lors de notre réunion à Milan. Fondateur et Directeur général de la société américaine MBA Polymers, Inc., le Dr. Biddle nous exposa les dernières évolutions de son entreprise, qui recycle les plastiques provenant de biens de consommation durables, comme les voitures et les appareils électroniques. Il nous expliqua que, juste avant le Congrès, son entreprise avait ouvert en joint-venture une usine de traitement en Chine, capable de gérer 40 000 tonnes par an, et qu'elle prévoyait d'ouvrir une usine de taille similaire en Autriche.

Les techniques employées par MBA Polymers garantissent la séparation non seulement des différentes matières plastiques, mais également des différentes catégories, par exemple le polystyrène fabriqué par extrusion et par injection. De tels progrès techniques, soutenus par des millions de dollars d'investissement, reflètent l'approche ouverte et créatrice adoptée aujourd'hui par les principaux acteurs du secteur mondial du recyclage des plastiques.

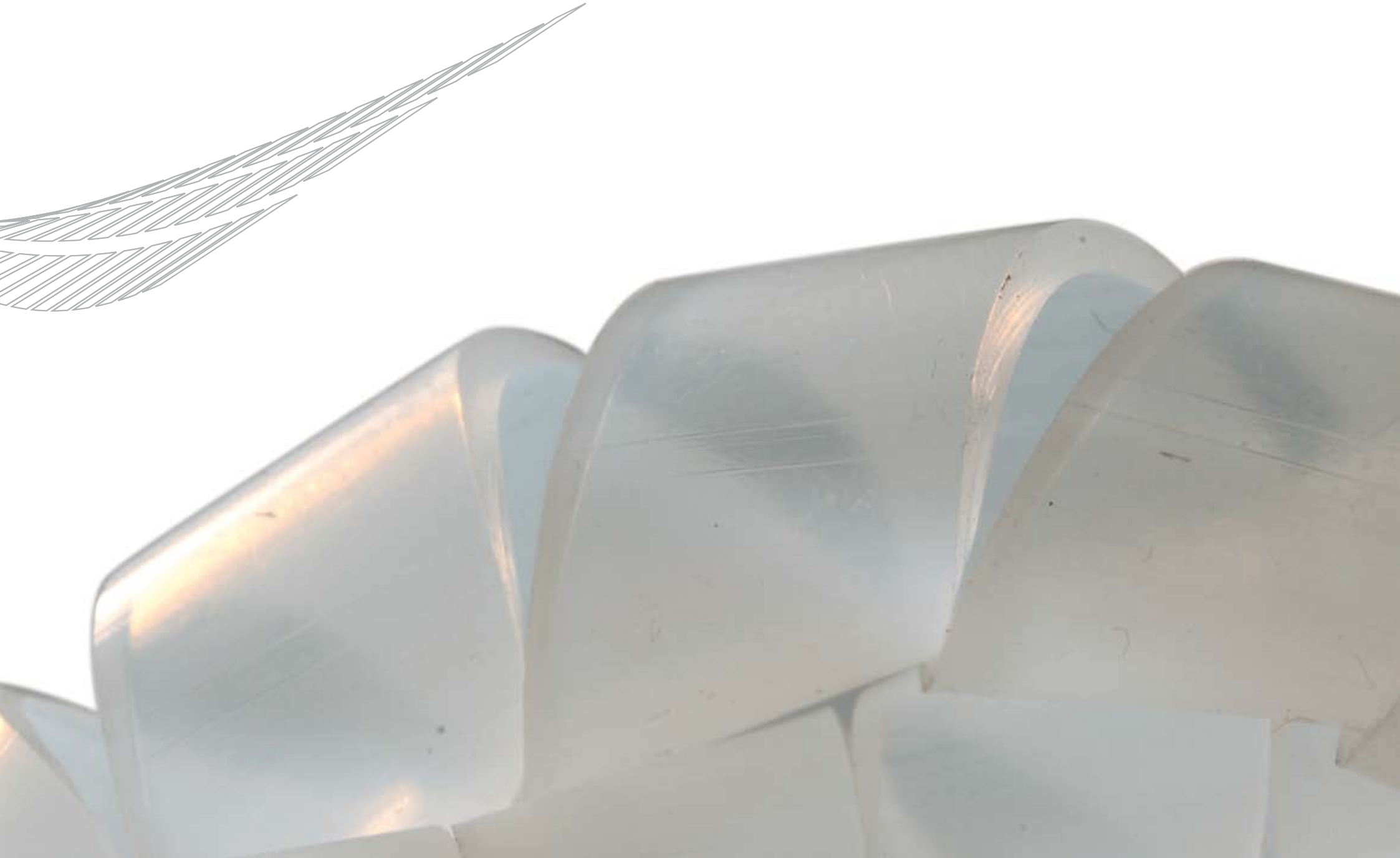

Barend
Ten Bruggencate

Président du Comité
des Pneus

Comité des Pneus

Tout comme la quasi-totalité des autres branches de l'industrie du recyclage, le secteur des pneus rencontre aujourd'hui des difficultés dues à la définition du terme « déchet », notamment parce que les fonctionnaires des douanes ont souvent une interprétation personnelle de ce qui est ou n'est pas un déchet. D'après les informations recueillies lors de notre dernière table ronde à Milan, en octobre dernier, les contrôles des transports de déchets sont en passe de se durcir encore davantage dans les années à venir. Les réglementations sur la qualité de l'air et le bruit risquent également de se renforcer, ce qui aura un sérieux impact sur le secteur du recyclage des pneus.

Dans ce dédale législatif, les recycleurs de pneus continuent leurs activités habituelles et soutiennent le développement d'une gamme toujours plus large d'applications et de débouchés pour leurs produits. Par exemple, l'industrie du ciment récupère un volume croissant de pneus usagés, tandis que l'utilisation de granulés de caoutchouc issus de pneus est de plus en plus courante, dans de nombreux pays, pour la construction de terrains de sports. L'orateur invité à la réunion du Comité des Pneus de Barcelone, en mai dernier, Maarten van Randeraat, PDG de la société néerlandaise Granuband BV, nous fit part d'une histoire intéressante à ce sujet. Son entreprise fabrique une gamme de produits à partir de pneumatiques usagés, notamment le Granufill, matériau de remplissage pour terrains de sports synthétiques, et les dalles Granuflex utilisées sur les terrains de jeu pour enfants, ainsi que des revêtements de sol pour écuries et d'autres applications à usage intérieur/extérieur. Son entreprise recycle à elle seule quelque 25 000 tonnes de pneus usagés par an et prévoit la mise en place d'un important programme d'expansion au cours des années à venir.

A Milan, l'orateur invité, le Dr. Pier Clemente Mantegazza, membre du consortium italien du recyclage de pneus EcoPneUs, expliqua comment des pneus entiers étaient utilisés pour des projets de génie civil sous forme de barrières anti-érosion, de récifs artificiels, de brise-lames au large des côtes et de digues de stabilisation, tandis que les agrégats dérivés des pneus broyés étaient utilisés comme fondation pour les routes et les voies ferrées ou comme matériau de drainage, à la place du sable et du gravier. Les pneus en fin de vie sont même parfois employés pour fournir du carbone et de l'acier, pour la production d'acier dans certains fours. En outre, les granulés et les poudres dérivés des pneumatiques peuvent également être convertis en produits de caoutchouc moulé, tapis absorbeurs de chocs et revêtements pour toitures.

En Europe, une proportion beaucoup plus importante des pneus usagés est désormais destinée à une récupération-matière et énergétique, plutôt qu'à une simple mise en décharge. Les pays européens ont lancé différents programmes engageant la responsabilité des producteurs, en vue de stimuler le recyclage des pneus. Toutefois, alors que certains Etats membres de l'UE atteignent des taux de recyclage très performants, d'autres sont encore loin de franchir la barre des 50 %. L'ampleur du défi s'illustre bien dans le fait que, sur les 10 pays qui ont rejoint l'UE en 2004, la moitié a au cours de l'année dernière mis en décharge ou éliminé la totalité de ses pneus usagés sans effectuer de recyclage. A plusieurs égards, l'Europe de l'Est est aujourd'hui confrontée aux mêmes problèmes de gestion pneumatiques usagés que connaissaient les autres pays d'Europe occidentale il y a quelques décennies.

Alvaro Rodriguez Martinez

Président du Conseil International de L'Environnement

Conseil International de l'Environnement

L'année 2005 fut marquée par les efforts que nous avons déployés en faveur d'une législation environnementale bien pensée qui puisse atteindre son principal objectif, c'est-à-dire améliorer les normes environnementales tout en protégeant les performances des entreprises du secteur. Les forums internationaux auxquels participa le Conseil International de l'Environnement purent tous bénéficier de notre expertise. Dans les années à venir, nous assisterons très certainement à une évolution positive de ces législations suite au travail que nous avons effectué au cours de l'année écoulée.

Dans le cadre de la Convention de Bâle du PNUE, le 4ème groupe de travail auquel nous avons pris part en juillet, se penchera sur la complexité des réglementations sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets non dangereux. Une minorité de pays a répondu au questionnaire de l'Annexe IX de la Convention de Bâle, et tandis que certains donnèrent des réponses cohérentes et homogènes, d'autres suggestions étaient visiblement en contradiction avec les besoins du secteur ou avec les réponses données à ces mêmes questions dans d'autres forums. Le BIR s'est donc efforcé de souligner ces incohérences et de les corriger.

En collaboration avec un certain nombre de ses membres, le BIR a joué un rôle actif dans le cadre de l'initiative de partenariat durable en faveur d'une gestion écologiquement rationnelle des téléphones mobiles en fin de cycle de vie (MPPI), développée par la Convention de Bâle. Le groupe de travail poursuit aujourd'hui ses efforts pour finaliser sa directive sur la gestion écologiquement rationnelle (ESM, Environmentally Sound Management) des téléphones mobiles en fin de vie, qui décrit les procédures de recyclage idéales des téléphones portables. Ces procédures de recyclage devraient offrir un intérêt commercial évident à de nombreux membres du BIR.

Toujours dans le cadre des Nations-Unies, le BIR a longuement travaillé sur la Convention de Stockholm qui traite des Polluants Organiques Persistants (POP). Le processus de broyage des véhicules a été défini de manière incorrecte dans la version préliminaire de la Convention. Les broyeurs ne produisent en effet aucun POP, que ce soit intentionnellement ou non. Le processus de broyage a donc été expliqué par notre secteur et mieux compris par les autorités, mais ce sujet reste malgré tout une source d'inquiétude. Le BIR s'efforce aujourd'hui d'orienter les débats pour qu'on se penche sur des matériaux présentant des risques de pollution plus importants.

Le BIR a poursuivi son travail auprès de l'ONU-CEE concernant le contrôle des ferrailles contaminées par radioactivité. L'objectif est de mettre au point un protocole international de contrôle de la radioactivité qui, une fois mis en œuvre, permettrait d'éviter la présence de matières radioactives dans les ferrailles, de réduire la contamination radioactive potentielle et de favoriser l'élimination, la réutilisation ou le recyclage des matières préalablement contrôlées. Une version préliminaire de ce protocole est prévue vers la mi-2006.

Dans le cadre du groupe de travail de l'OCDE sur la prévention des déchets et le recyclage, le BIR continue de promouvoir l'amélioration des réglementations relatives aux transferts transfrontaliers des déchets et des recyclables, afin de les harmoniser sur l'ensemble des pays industrialisés. L'OCDE envisage également de faire adopter le concept de « gestion durable » des matériaux (SMM, Sustainable Materials Management), dans lequel le recyclage jouera un rôle important. Plusieurs pays membres de l'OCDE ont déjà pris des initiatives dans ce sens, comme par exemple l'Union Européenne qui a développé des stratégies sur les ressources et les déchets.

Après avoir lutté pendant plus de 20 ans pour clarifier certains règlements et directives sur les déchets, le BIR et ses fédérations affiliées reçurent des nouvelles encourageantes à la fin de l'année 2005, lors de la publication de la stratégie thématique de la Commission Européenne sur le recyclage et la prévention des déchets. Ce document reconnaît non seulement l'importance du recyclage, mais également la nécessité de revoir le champ d'action de la définition du terme « déchet », et de fixer le moment où le déchet cesse d'être un déchet. La Commission reconnaît que la définition actuelle des déchets « ne fixe pas de frontières claires sur le moment où l'on peut estimer qu'un déchet a été correctement traité et être considéré comme un produit ». Bien entendu, dans l'intérêt de tous ses membres européens, le BIR suivra avec attention l'évolution de ce document d'importance stratégique.

Entre-temps, la révision des règlements de l'UE sur le transport des déchets a donné lieu à des propositions de modifications qui peuvent avoir un impact sérieux sur le secteur du recyclage. Des mesures ont notamment été prises pour mettre fin à la confidentialité commerciale, ce qui permettrait aux autorités compétentes de publier des informations sur les différents opérateurs de la chaine du recyclage lorsque la législation (nationale ou européenne) ne spécifie pas que ces informations sont confidentielles.

Le secteur des broyeurs fut très actif l'année dernière, dans le cadre du groupe de travail chargé par la Commission Européenne d'analyser les objectifs de l'UE pour 2015, relatifs à la directive sur les véhicules hors d'usage. Il a fallu déterminer s'il était nécessaire de réviser ces objectifs en fonction de la composition matérielle des véhicules ou d'autres facteurs environnementaux spécifiques. L'entrée en vigueur de la Directive de l'UE sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie (DEEE) a, quant à elle, été retardée dans quelques pays membres. Des entreprises de certains états membres rencontrent une pression importante de la part des organisations qui encouragent la responsabilité des producteurs, ce qui implique une application de la directive DEEE à des conditions particulièrement défavorables pour les récupérateurs et recycleurs traditionnels. Dans d'autres pays, la mise en œuvre de la directive eut pour effet qu'en raison de la concurrence avec certaines municipalités (favorisées par le gouvernement) des entreprises de ferrailles se virent refuser l'accès aux ferrailles en provenance de DEEE alors qu'elles avaient toujours récupérées et traitées par le passé.

Les réunions du CIE organisées lors des deux derniers congrès du BIR, offrirent à nos affiliés une excellente opportunité d'échanger des informations et de discuter des évolutions règlementaires dans le monde entier. Nous avons appris à Barcelone que, dans le cadre d'une initiative conduite par l'Institute of Scrap Recycling Industries (ISRI), aux Etats-Unis, l'Etat de l'Arkansas avait adopté le Mercury Switch Removal Act, qui oblige désormais les constructeurs automobiles à faire connaitre les mesures qu'ils prennent lorsqu'ils conçoivent les véhicules et leurs composants en vue de leur recyclage. Cette législation nationale est la première à mettre en valeur la « conception en vue du recyclage » (design for recycling) aux Etats-Unis. A Barcelone, nous avons également organisé un atelier intéressant sur le recyclage et la gestion des déchets provenant d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Lors du Congrès de Milan, nous avons malheureusement eu de nombreuses preuves d'interprétation divergente des législations environnementales, ce qui a donné lieu à des entraves à la libre circulation des ferrailles et d'autres recyclables. On note notamment l'adoption en Italie d'une récente législation sur les déchets qui aurait dû faciliter le recyclage mais qui a eu l'effet inverse de celui escompté.

Peter Mathews CMG

Président du Comité des Congrès

Comité des Congrès

C'est avec fierté que je peux vous annoncer qu'en 2005, le nombre de participants à nos rencontres a encore augmenté, confirmant ainsi la tendance de ces trois ou quatre dernières années. Nos Congrès de Barcelone (mai) et de Milan (octobre) remportèrent un immense succès. La manifestation de Barcelone bénéficia notamment d'une participation sans précédent depuis les années 1980, puisque plus de 900 délégués s'inscrivirent à notre congrès. Les hôtels affichèrent complet en un temps record, toutes les réceptions étaient « sold out », et même les exposants, que je remercie pour leur soutien, vinrent plus nombreux que d'habitude.

En octobre, près de 750 délégués participèrent au Congrès de Milan, ce qui est un chiffre remarquable pour une table-ronde d'automne. La réception de bienvenue eut lieu au Palazzo Reale, à côté du Duomo, et attira près d'un millier de personnes. L'évènement de Milan restera également un souvenir inoubliable grâce au tournoi de golf organisé pour les membres et les invités, le premier du genre depuis longtemps. En outre, lors de ces deux congrès, nous nous sommes particulièrement occupés de notre « Young Traders Group » en organisant la visite d'un grand chantier de ferrailles à Barcelone et d'une usine de production de laiton à la périphérie de Milan. Ces deux visites furent très appréciées par les « Young Traders » qui y participèrent.

Les programmes des congrès qui auront lieu en 2006 sont déjà bien avancés et nous prévoyons d'y attirer la grande foule, notamment lors de la manifestation de Pékin, en Chine. Ce Congrès, qui a demandé une longue préparation, va nous entraîner en dehors de nos zones d'activités habituelles et nous ferons en sorte qu'il soit mémorable. Le Congrès d'Automne se tiendra à Bruxelles, où nous avons pris l'habitude de nous réunir tous les quatre ans. Cette ville qui est située au cœur de l'Europe et qui est très bien desservie attire toujours de nombreux participants.

Nous nous réunirons donc à Bruxelles cette année, du 29 au 31 octobre, puis dans la cité historique d'Athènes, du 20 au 23 mai 2007, avant de nous rendre à Varsovie en octobre 2007. Pour le 60ème anniversaire du BIR en mai 2008, nous rejoindrons l'une de nos destinations favorites : Monte-Carlo. Ensuite, nos futures destinations pourraient être les Pays-Bas, l'Inde, Dubaï ainsi que d'autres pays aux villes que nos hommes d'affaires recherchent. Nous avons également l'intention de nous réunir à nouveau en Amérique du Nord et puis peut-être en Amérique du Sud. L'organisation de congrès semestriels constitue une tâche énorme et, comme vous pouvez le constater, le BIR prépare ses Congrès de nombreuses années à l'avance afin d'offrir à ses affiliés des destinations idéales pour leurs activités commerciales.

Le sponsorship est un nouveau concept que nous avons lancé au début de cette année et dont le bénéfice est double. D'une part, il permet d'apporter un financement supplémentaire au BIR et d'améliorer la qualité de nos rencontres et de nos programmes. D'autre part, il permet aux entreprises qui ont choisi de donner ce « coup de pouce financier » de bénéficier d'une excellente visibilité et d'une promotion idéale.

Les congrès organisés par le BIR sont sans pareils. Notre principale préoccupation est de servir au mieux les intérêts de nos membres en optimisant leurs opportunités d'affaires et la qualité de nos réunions. Avec cet objectif à l'esprit, nous nous efforçons de mettre en place des programmes et des ateliers sur des thèmes d'actualité intéressants, et d'attirer encore plus de monde à nos bourses d'affaires, qui sont essentielles pour le développement des réseaux commerciaux de nos affiliés.

J'encourage tous nos membres à nous faire part de nouvelles idées afin d'améliorer encore la qualité de nos services.

Elisabeth Christ

Directrice de la Communication du BIR pour Andy Wahl, Président du Comité de la Communication

Comité de la Communication

«Jongler avec les priorités», telle fut la devise du département de la communication du BIR tout au long de l'année 2005 et le «Toolkit» à l'usage des membres de notre organisation constitua sa première priorité. L'élaboration de cet outil fut achevée pour le Congrès de Milan. Il s'agit du recueil de données le plus important et le plus complet du BIR ; plus d'une année de travail fut nécessaire à la préparation, la mise au point et la présentation de cette mine d'informations dont certains de nos affiliés ne connaissaient parfois même pas l'existence. Le principal objectif de cette réalisation, suggérée par le Comité des Affiliations, était de fournir aux membres un inventaire complet d'informations utiles sur notre fédération mondiale. Le «Toolkit» comprend l'annuaire des membres, en formats papier et électronique, ainsi qu'un CD-ROM reprenant différents formulaires (demande d'adhésion, arbitrage, etc.), et documents promotionnels (logos du BIR sous différents formats, économiseur d'écran, etc.). Nous présenterons officiellement cet outil aux membres lors du Congrès de printemps, à Pékin.

La promotion anticipée du Congrès de Pékin fut une autre priorité du programme déjà très chargé du Comité de la Communication. Afin d'inciter nos membres à participer au Congrès de Printemps de 2006, le département de la communication du BIR prépare une présentation multimédia lors du Congrès de Barcelone afin de donner un avant-goût de cet événement exceptionnel qui aura lieu en Chine les 29-31 mai 2006. Lors de nos deux congrès de 2005, cette présentation fut projetée avant et après chaque réunion plénière pour informer un maximum de participants sur l'évènement à venir.

Une attention toute particulière fut apportée au programme provisoire du Congrès de Pékin. Nous souhaitions qu'il soit à la fois instructif et attrayant, et je crois que le résultat final prouvera que nos efforts n'étaient pas vains. Le département communication du BIR a également créé un site Internet dédié exclusivement à l'évènement de Pékin (beijing.bir.org), et contenant toutes les informations sur le programme, les formalités pour l'obtention des visas, les visites, ainsi que des mises à jour régulières sur les conférenciers invités et les ateliers organisés à cette occasion.

2005 fut également une année au cours de laquelle les représentants du BIR ont activement participé à diverses expositions et conférences internationales. En avril, le BIR eut un stand lors du congrès et de l'exposition annuels de la fédération américaine ISRI, à la Nouvelle Orléans. D'autres évènements jalonnèrent cette année : «Recycling Istanbul 2005» en Turquie, fin juin, «Reciclaje 2005» à Cuba, fin juillet, «Made in Steel» à Brescia (Italie), mi-septembre, ainsi que deux forums internationaux sur le recyclage de l'acier en Chine, aux mois de mars et novembre. A l'occasion de tous ces évènements, nous avons préparé des brochures, des dépliants et des affiches dans les langues du pays, afin de présenter le BIR ou encore notre prochain congrès. Nous continuerons à participer à un maximum de manifestations de ce genre dans le but de promouvoir notre fédération internationale du recyclage dans de nombreux pays.

Depuis plusieurs années, le BIR entretient d'excellentes relations avec la presse. En 2005, plus de 20 communiqués de presse furent publiés et reçurent des échos favorables dans la presse internationale spécialisée. En moyenne, environ 15 publications délèguent des représentants à nos congrès et la couverture de nos manifestations est généralement excellente. Tout au long de l'année, le secrétariat de Bruxelles a reçu plusieurs demandes de renseignements et d'interviews, que nous avons directement traitées ou que nous avons dirigées vers un expert du secteur.

Le nouveau concept de sponsorship introduit en 2005 a également eu un impact sur les activités de communication. Les contributions financières que les membres ont versées à l'occasion de nos congrès méritent bien entendu nos remerciements et une promotion adéquate de chaque sponsor sous la forme d'affiche, d'encarts dans les programmes définitifs et dans les listes de participants, de mentions spéciales sur notre site Internet, etc. Cette nouvelle activité doit être gérée scrupuleusement et consciencieusement afin que chaque société puisse recevoir la promotion qu'elle mérite. A l'occasion du Congrès de Milan, un vaste travail de mise en page et d'impression supplémentaire dut être réalisé en collaboration avec les sponsors.

En 2005, nous avons continué à actualiser notre site Internet afin d'informer tous nos membres de tout ce qui pourrait avoir un impact sur leur métier et sur l'industrie internationale du recyclage en général. Nous avons publié plus de 70 communiqués sur la page d'accueil du BIR, soit six par mois en moyenne. De plus, nous avons également diffusé de nombreux bulletins électroniques «Headline News». Les pages techniques figurant dans la section «All about Recycling» (Tout sur le recyclage) ont été mises à jour pour la première fois depuis longtemps afin de refléter la situation actuelle de la profession dans les différents domaines techniques concernés. Les pages réservées aux affiliés «Members Only», et notamment la section sur la législation en Chine, ont également fait l'objet de nombreuses actualisations tout au long de l'année pour informer les membres sur les procédures d'enregistrement requises par l'AQSIQ.

Nous avons maintenu un rythme régulier en ce qui concerne nos publications : en plus de nos publications en trois langues - rapport annuel, programmes, comptes-rendus des réunions des congrès et lettres d'information concernant les congrès - nous avons publié un nombre plus important de «World Mirror». De plus, la petite brochure promotionnelle du BIR est maintenant disponible en huit langues : anglais, français, allemand, espagnol, italien, russe, chinois et turc, et nous ferons encore mieux à l'avenir, afin de satisfaire la demande de nos affiliés.

Enfin, j'ai le plaisir d'annoncer que depuis quelques mois le personnel du BIR s'est enrichi d'une nouvelle collaboratrice : Amélie Carnevali a rejoint notre département de la communication en décembre 2005. J'ai déjà pu me rendre compte qu'elle nous apportera une aide considérable.

Michael Lion

Président du Comité des Affiliations

Comité des Affiliations

A presque tous les points de vue, 2005 fut une année particulièrement bénéfique en ce qui concerne la demande et l'activité dans le secteur des matières premières, et ce fut donc également vrai pour presque toutes les sortes de produits recyclés ou recyclables qui furent récupérés, transformés, vendus et commercialisés par les membres du BIR.

Ce facteur contribua certainement à ce que 2005 soit une année mémorable et de référence pour notre organisation en termes de nouveaux membres et du nombre total d'adhésions.

Avec 68 nouveaux affiliés qui rejoignirent nos rangs en 2005, le nombre total de nos adhérents s'élève aujourd'hui à 570 (42 associations et 528 entreprises commerciales) représentant plus de 55 pays du monde entier ; ce qui justifie sans aucun doute notre revendication d'être le porte-parole mondial de l'industrie du recyclage.

La qualité et la diversité de nos affiliations permettent à nos membres de constituer des réseaux et d'établir des relations avec des partenaires commerciaux qui respectent et comprennent les obligations et les exigences strictes qui sont imposées à notre indust rie au niveau international.

L'affiliation au BIR confère à nos membres un véritable statut tout en les soumettant à des critères éthiques très élevés, que ce soit en termes commerciaux ou environnementaux.

L'adhésion du BIR et de ses membres à ces principes fondamentaux permet à l'organisation de jouir du pouvoir, de l'engagement et du respect dont elle bénéficie en représentant les intérêts de l'industrie mondiale du recyclage en interaction avec les organismes gouvernementaux, supra-gouvernementaux et les ONG du monde entier, notamment en ce qui concerne le nombre et le poids sans cesse croissants des législations qui ont des répercussions majeures sur les activités de nos membres.

Le Comité des Affiliations vise constamment à développer de nouvelles opportunités mais également à affiner les opportunités existantes afin de permettre aux membres de tirer le maximum de bénéfices de leur adhésion à l'organisation.

La récente réalisation du «Toolkit» à l'usage des membres, en coordination avec le Comité de la Communication du BIR, constitue une nouvelle étape et un guide précieux pour nos membres. Ce nouveau service sera officiellement présenté et expliqué lors du prochain Congrès de Printemps à Pékin.

Les deux événements semestriels du BIR, les congrès de printemps et d'automne, ont toujours justifié à nos membres l'une des principales raisons d'adhérer à notre organisation à savoir, l'occasion d'établir et de renforcer leurs relations dans le monde entier, le plus souvent dans des lieux originaux et toujours très attrayants. En effet, la diversité de ces destinations passées et futures, sur tous les continents, confirme la nature véritablement internationale de notre organisation.

Avec un sens du timing impeccable, le BIR organise son prochain Congrès de printemps à Pékin, en Chine, à un moment où, aussi bien l'économie en général que le secteur des matières premières et du recyclage en particulier, représentent un attrait particulier pour les activités actuelles de très nombreux membres.

Cette manifestation, qui attire l'attention sur l'Asie en général et sur la Chine en particulier, devrait constituer un important tournant pour le BIR. En effet, ce sera pour notre organisation une occasion unique d'attirer de nouveaux membres originaires de cette zone et le Comité des Affiliations cherchera à optimiser les bénéfices liés à l'organisation de cet événement dans ce pays.

Sur un autre plan, le Comité des Affiliations examine activement la possibilité de créer une nouvelle catégorie de membres-partenaires en vue de permettre aux entreprises fournissant des services auxiliaires à nos adhérents d'établir des relations commerciales dont pourraient bénéficier les membres de notre industrie. Cette initiative serait aussi l'occasion de constituer un nouveau groupe d'adhérents qui seraient prêts à sponsoriser nos programmes, ce qui nous permettrait de financer, gérer et améliorer le fonctionnement de notre organisation et de proposer une liste toujours plus longue d'avantages, d'activités et de services réservés aux membres.

Le fonctionnement et les résultats encourageants du Comité des Affiliations doivent beaucoup au travail et au dévouement de ses responsables, et principalement des efforts déployés par le Secrétariat du BIR à Bruxelles.

A cet égard, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice en la personne de Raïssa Wolteche, qui est devenue cette année la nouvelle Responsable des Affiliations au BIR et qui veilla à gérer toutes les nouvelles demandes d'adhésion, démontrant ainsi ses compétences et son zèle. Outre les remerciements que je lui adresse, je voudrais souligner que nos programmes d'affiliations ne seraient pas efficaces sans la contribution, le soutien et l'engagement extraordinaires de l'ensemble du Secrétariat de Bruxelles et notamment de notre Directeur Général, sans oublier le dévouement et les efforts d'Elisabeth Christ, notre Directrice de la Communication.

Si l'on considère que nos membres sont le cœur et l'âme de l'organisation, le Comité des Affiliations se réjouit de constater que les «éléments vitaux» du BIR sont effectivement aujourd'hui en très bonne santé.

Orateurs à la Tribune du BIR en 2005

Barcelone, 23-25 mai 2005

DIVISION FERRAILLES

Josep Giné
Gérant, CELSA (Espagne)

COMITE DES BROYEURS

Juan Antonio del Moral
Président
SIGRAUTO (Espagne)

COMITE MEDIA-INDUCTION-FLOTTATION DES METAUX

Prof. Wijnand Dalmijn
Université de Delft (Pays-Bas)

COMITE DES PLASTIQUES

Guiseppe Lacchini
Directeur Général
Cell-Data (Italie)

COMITE DES ACIERS INOXYDABLES & ALLIAGES SPECIAUX

Juan Garcia
Chargé des Relations Investisseurs et Média
Acerinox (Espagne)

ATELIER "RECYCLING OF ELECTRIC & ELECTRONIC EQUIPMENT"

Jaime Alexandre
Directeur Général chargé de la qualité et de l'évaluation de l'environnement
Ministère de l'Environnement (Espagne)

Dr. Pierre Portas
Secrétaire Exécutif adjoint,
Secrétariat de la Convention de Bâle (Suisse)

José Ramón Carbajosa
Directeur Général
ECOLEC (Espagne)

José Perez Garcia
Directeur Général
ASIMILEC (Espagne)

DIVISION DES METAUX NON FERREUX

Miguel Llonch
Directeur
Gremi de Recuperación de Cataluna (Espagne)

Ion Olaeta
Directeur Général Deydesa 2000 SL
Président de FER (Espagne)

DIVISION TEXTILES

Pierre Duponchel
Le Relais (France)

COMITE DES PNEUS
Maarten van Randeraat
Directeur Général,
Granuband (Pays-Bas)

DIVISION PAPIERS

Luis Del Molino
Directeur
REPACAR (Espagne)

Darren Pillai
Directeur Général
Mama She's (Afrique du Sud)

Orateurs à la tribune du BIR en 2005

Milan, 24-25 octobre 2005

DIVISION PAPIERS

Philippe Chalmin
Professeur à l'Université Dauphine &
Président de CyclOPe (France)

COMITE DES PLASTIQUES

Dr. Michael Biddle
Fondateur & Directeur Général
de MBA Polymers, Inc. (Etats-Unis)

DIVISION DES METAUX NON FERREUX

(Groupe de Discussion)
Loretta Forelli
Forelli Pietro Snc (Italie)

Marco Vedani
Vedani Carlo Metalli Spa (Italie)

Harvey Rosen
Alpert & Alpert Iron & Metal Inc. (Etats-Unis)

(Modérateur)
Robert Garino
Directeur Statistiques et Marchés
ISRI (Etats-Unis)

COMITE DES ACIERS INOXYDABLES & ALLIAGES SPECIAUX

Heinz Pariser
Rédacteur en Chef et Propriétaire de HHP Alloy & Metals & Steel Market Research and Publications (Allemagne)

COMITE DES BROYEURS ET DIVISION FERRAILLES

Antonio Gozzi
Directeur Général de Duferco Group (Italie)

COMITE DES PNEUS

Bertolotti & Mantegazza
Federazione Gomma Plasitca / Ecopneus (Italie)

DIVISION TEXTILES

Alessio Bitozzi
Unione Industriale Pratese (Italie)

Liste des fédérations membres du BIR

AFRIQUE DU SUD
- Recycling Association of South Africa

ALLEMAGNE
- Bundesvereinigung deutscher Stahlrecyclings- und Entsorgungsunternehmen e.V. (BDSV)
- Deutscher Abbruchverband e.V.
- Bundesverband Sekundärrohstoffe und Entsorgung e.V. (bvse)
- Fachverband Textilrecycling e.V.
- Verein Deutscher Metallhändler e.V. (VDM)

AUTRICHE
- Austria Recycling Verein zur Förderung von Recycling und Umweltschutz in Österreich
- Bundesgremium des Sekundärrohstoffhandels Recycling und Entsorgung

BELGIQUE
- Confédération belge de la Récuperation (COBEREC)

BRESIL
- Associacao Nacional dos Aparistas de Papel (ANAP)

BULGARIE
- Bulgarian Association of Metal Traders (BAMT)

CHINE
- China Association of Metal Scrap Utilization (CAMU)
- China National Resources Recycling Association (CRRA)

CUBA
- Union de Empresas de recuperacion de materias primas (UERMP)

ESPAGNE
- Associacion Espanola de Recupadores de Papel y Carton (REPACAR)
- Federación Española de la Recuperación
- Gremi de Recuperacio de Catalunya

ETATS UNIS
- Institute of Scrap Recycling Industries (ISRI)

FRANCE
- Fédération de la Récupération, du Recyclage et de la Valorisation (FEDEREC)

GRANDE BRETAGNE
- British Metals Recycling Association (BMRA)
- Confederation of Paper Industries (CPI)
- The Textile Recycling Association (TRA)
- Independent Waste Paper Processors Association (IWPPA)

HONGRIE
- National Association of Recyclers (HOE)

IRELAND
- Metal Recycling Association of Ireland

ITALIE
- Associazione imprese di servizi ambientali (FISE-ASSOAMBIENTE)
- Associazione Nazionale dei Commercianti in Ferro e Acciai, Metalli non ferrosi, Rottami ferrosi, Ferramenta e Affini (ASSOFERMET)
- Associazione Nazionali degli Operatori del Recupero e dei Servizi Connessi (ASSORECUPERI)
- Consorzio Por Il Reciclaggio

JAPON
- Paper Recycling Promotion Centre

KAZAKHSTAN
- Association of National Metal Recyclers

MACÉDOINE
- Zaednica Makedonska Surovina

PAYS-BAS
- Metaal Recycling Federatie (MRF)
- Federatie Nederlandse Oudpapier Industrie (FNOI)
- Vereniging Herwinning Textiel (VHT)
- Vereniging VACO - Bedrijfstak-Organisatie voor de Banden en Wielenbranche

PORTUGAL
- Associacao nacional dos recuperadores de produtos reciclaveis (ANAREPRE)

REPUBLIC TCHEQUE
- Svaz Prumyslu Druhotnych Surovin (SPDS-APEREKO)

ROUMANIE
- Federation Patronale Si Profesionala (REMAT)
- Asociata Nationala a Intreprinzatorilor Dindomeniul Reciclarii (NAPEFERM)

RUSSIE
- General Council of the Scrap Processing Industry (GCSPI)
- Far Eastern Recycling Association (FERA)

SCANDINAVIE
- Nordic Recycling Federation (NRF)

UKRAINE
- Ukranian Metal Scrap Association (UMSA)

Calendrier des prochains congrès du BIR

2006

(28) 29-31 mai
Pékin, Chine
China World Hotel

(29) 30-31 octobre
Bruxelles, Belgique
Sheraton Hotel & Towers

2007

(20) 21-23 mai
Athènes, Grèce
Hilton Hotel

(21) 22-23 octobre
Varsovie, Pologne
Marriott Hotel